



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

éducation physique et sportive

Question écrite n° 129670

Texte de la question

M. Jean-Jacques Urvoas attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur le rapport parlementaire intitulé « Le sport à l'école et le sport scolaire », publié en février 2012 par M. Robert Lecou. Celui-ci y préconise entre autres, pour le second degré, de confier au chef d'établissement (public ou privé), en lui laissant toute latitude dans le cadre de son autonomie, le soin de définir la mission de chaque enseignant à travers une lettre de mission annuelle précisant notamment la mise en oeuvre du forfait union nationale du sport scolaire (UNSS) la plus efficiente pour renforcer le sport scolaire. Il souhaiterait connaître la position du Gouvernement à ce propos.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Urvoas](#)

Circonscription : Finistère (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 129670

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mars 2012, page 1975

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)